

Collection
Mouvements sociaux

no MS0701
**L'annulation de la dette des pays
les plus pauvres de la planète :
La lutte de Développement et Paix
pour le Jubilé 2000**

Éric Chastenay

sous la direction de
Yvan Comeau

avec la collaboration de
Luu Thuy-Diep

février 2007

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Mouvements sociaux – no MS0701

L'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète : La lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000

Éric Chastenay

ISBN-10 : **2-89605-269-0**

ISBN-13 : **978-2-89605-269-1**

EAN : **9782896052691**

Dépôt légal : 2007

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.cris.es.uqam.ca>.

Denis Harrison
Directeur

NOTES SUR L'AUTEUR

ÉRIC CHASTENAY est titulaire d'une maîtrise en service social de l'Université Laval. Depuis 2005, il est agent d'éducation à Québec pour Développement et Paix. Il a réalisé cette monographie dans le cadre de ses études en service social.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	ix
RÉSUMÉ	xi
1. LES SOURCES DE DONNÉES	1
1.1. Les sources documentaires	1
1.2. Les entrevues	1
2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE	3
2.1. Le milieu.....	3
2.2. La chronologie des événements.....	6
2.3. Les acteurs et intérêts en présence.....	8
2.3.1. La coalition.....	8
2.3.2. La base sociale.....	9
2.3.3. Les alliés.....	10
2.3.4. Les sympathisants.....	10
2.3.5. Les spectateurs	10
2.3.6. Les opposants	11
2.4. Les enjeux de la lutte	13
3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE.....	15
3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord	15
3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs.....	16
3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective.....	17
3.4. Les courts-circuits de solidarité.....	18
4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE	21
4.1. Les opportunités	21
4.1.1. Du côté de l'État.....	21
4.1.2. Du côté des élites.....	22
4.1.3. Du côté des alliés.....	23
4.1.4. Du côté des corps intermédiaires.....	24
4.2. La conduite de la lutte	24
4.2.1. Les éléments de calcul rationnel.....	24
4.2.2. L'information	25

4.2.3.	Les ressources.....	25
4.2.4.	La stratégie	26
4.2.5.	La concurrence avec d'autres organisations.....	28
5.	LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE	29
6.	L'ÉVALUATION DE LA LUTTE	31
6.1.	Sur le plan de la répartition.....	31
6.1.1.	Économique (redistribution).....	31
6.1.2.	Politique (participation).....	32
6.1.3.	Idéologique (légitimation).....	32
6.2.	Sur le plan de l'organisation	33
6.2.1.	L'autonomie	33
6.2.2.	La solidarité.....	34
6.2.3.	La mobilisation.....	35
7.	DES PISTES DE RENOUVELLEMENT	37
	BIBLIOGRAPHIE	39

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Synthèse des intérêts des différents acteurs.....	12
-----------	---	----

RÉSUMÉ

La lutte collective qui est analysée dans le cadre de cette monographie a pris la forme d'une campagne de sensibilisation et de revendication réalisée par l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (communément connue sous le nom de Développement et Paix) de l'automne 1998 à l'été 1999. Cette campagne portait, de façon générale, sur la problématique de la dette des pays les plus pauvres de la planète. Développement et Paix s'est alors adressé au gouvernement canadien ainsi qu'aux pays membres du G-8 afin de demander aux dirigeants des pays industrialisés de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres, et ce avant l'an 2000, puis de prendre des mesures pour que l'endettement ne puisse plus jamais atteindre un tel niveau. Cette lutte est analysée à l'aide de la grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives, telle qu'élaborée par Yvan Comeau (2005).

Éric Chastenay

1. LES SOURCES DE DONNÉES

Plusieurs sources de données ont été utilisées afin de mener à bien cette étude de cas. Les deux parties suivantes feront état des sources documentaires et des entrevues.

1.1. Les sources documentaires

La confection de cette monographie a débuté par la cueillette de documents les plus pertinents. Les premières sources de données qui ont été consultées furent les documents produits par Développement et Paix dans le cadre de sa lutte pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. Il a alors été possible de mettre la main sur le matériel de formation et de sensibilisation élaboré par Développement et Paix dans le cadre de la lutte, de même que sur la pétition adressée aux leaders du G-8. De plus, les rapports bilan de certaines activités de sensibilisation et de certaines rencontres des membres de Développement et Paix se sont avérés fort pertinents. Le site Internet de Développement et Paix (www.devp.org) a également pu être consulté, puisque ce dernier contient certains communiqués qui ont, à l'époque, été rédigés par le directeur général de Développement et Paix, Fabien Lebœuf. Finalement, il a également été possible de consulter un document produit par l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé (1998), regroupement canadien d'Églises chrétiennes luttant pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, dont Développement et Paix était un membre important.

1.2. Les entrevues

Suite à l'analyse des sources documentaires, trois entrevues furent réalisées. La première entrevue avait comme principal objectif d'interroger un membre de Développement et Paix impliqué au niveau du diocèse de Québec, afin de savoir comment il avait vécu la lutte dans son quotidien. Cette entrevue eut lieu au bureau régional de Développement et Paix de Québec et fut d'une durée d'environ une heure. La deuxième entrevue fut réalisée avec la personne responsable de la coordination des programmes d'éducation au secteur francophone de Développement et Paix. Cette entrevue, qui prit la forme d'un entretien téléphonique d'une durée d'environ une heure, avait comme principal objectif de répondre à des besoins d'information suggérés par la grille de cueillette des données, particulièrement les parties portant sur le développement et le dénouement de la lutte de même que certains aspects relatifs à l'évaluation de la lutte et aux pistes de renouvellement. Enfin, la troisième entrevue fut réalisée avec la personne qui coordonne les programmes d'éducation au secteur anglophone de Développement et Paix. Cette entrevue fut d'une très courte durée et avait comme principal objectif d'éclairer certains aspects de l'évaluation de la lutte et des pistes de renouvellement.

2. LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA LUTTE

Cette partie du document s'intéressera à tous les aspects concernant le milieu spatial de la lutte, la chronologie des événements, les acteurs et intérêts en présence ainsi que les principaux enjeux de la lutte.

2.1. Le milieu

Étant donné que la lutte de Développement et Paix concernant la dette des pays les plus pauvres de la planète s'inscrit dans un contexte politique et économique global tout de même assez complexe, cette partie du document fera état du milieu spatial de la lutte en s'intéressant d'abord au contexte politique et économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, contexte qui a favorisé l'endettement des pays du Sud. Par la suite, il sera question des grandes transformations dans le domaine de l'économie internationale depuis le début des années 1980, transformations qui ont donné naissance aux programmes d'ajustement structurel (PAS) proposés aux pays du Sud par la Banque mondiale et le Fonds monétaire internationale (FMI). En dernière partie, considérant que Développement et Paix est une organisation qui réalise ses campagnes de sensibilisation sur le territoire canadien, une brève présentation du contexte organisationnel de Développement et Paix sera effectuée, de même qu'une description des régions canadiennes impliquées dans la lutte.

Afin de bien comprendre la problématique de la dette des pays du Sud, il est nécessaire d'apporter des éclaircissements sur le contexte politique et économique dans lequel cette dette est apparue. Lorsqu'on parle de la dette des pays les plus pauvres de la planète, nous ne pouvons faire abstraction du concept de sous-développement. Or, ce concept n'a pas toujours existé ; il s'agit d'une création de notre époque qui est née de la Seconde Guerre mondiale et des bouleversements qu'elle a entraînés à l'échelle de la planète (Gélinas, 1994).

Alors que se termine en 1945 le conflit ayant opposé les pays alliés et les pays de l'axe, il est évident que les pays européens, affaiblis et déstabilisés, ne pourront maintenir longtemps leur emprise sur leurs colonies d'outre-mer. Ils n'auront donc d'autres choix que de les laisser partir les uns après les autres et on assistera alors à la fin des grands empires coloniaux traditionnels. La conjoncture internationale est donc propice à l'avènement d'un nouvel ordre économique et géopolitique mondial, conçu et mis en œuvre par une nation capable d'en assumer la responsabilité, soit les États-Unis d'Amérique. Trois grands projets sont alors à l'ordre du jour de l'administration américaine, soit reconstruire les pays européens dévastés par la guerre, empêcher l'insurrection communiste et ramasser les débris des empires coloniaux. Ce dernier point s'avère particulièrement important pour l'expansion des marchés américains.

Avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, à l'été 1944, le président Roosevelt convoque à Bretton Woods une conférence monétaire et financière, sous la direction des Nations unies. L'idée de l'aide au développement était alors apportée dans les accords de Bretton Woods, qui créent, en juillet 1944, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), connu

aujourd'hui sous le nom de Banque mondiale. Les États-Unis se portent d'abord au secours de l'Europe. Le 2 avril 1948, le président Harry Truman signe la loi créant le fameux plan Marshall, loi qui institutionnalise un nouveau concept d'aide, où l'aidant trouve généralement plus de profits que l'aidé lui-même (Gélinas, 1994). Le gouvernement américain met 17 milliards de dollars, sur cinq ans, à la disposition des pays européens.

Alors commence la plus grande croisade de tous les temps. L'Organisation des Nations Unies se penche sur le problème des pays dits sous-développés, concept suggéré par les diplomates américains. On insiste sur le retard technologique dans pays sous-développés et on appelle à la mobilisation d'équipes internationales d'experts pour conseiller et aider les gouvernements en matière de développement économique. Le principal objectif est que les pays dits sous-développés atteignent le niveau de production et de consommation des sociétés dites développées. On mise sur d'importants transferts de capitaux et de technologies des pays développés vers les pays sous-développés.

Cette situation a comme conséquence qu'au début de la décennie 1970, la dette des pays du Tiers Monde s'élève à 110 milliards de dollars. Confrontés à une dette extérieure de plus en plus importante et faisant face à de graves problèmes de remboursement, les pays endettés du Sud doivent conformer, lors de la crise de la dette de 1982, leurs politiques publiques aux prescriptions du FMI et de la Banque mondiale, c'est-à-dire des pays du Nord, qui en sont les principaux actionnaires. Le plan du FMI et de la Banque mondiale consiste évidemment à s'attaquer aux politiques budgétaires des pays du Sud. Ainsi, les plans de stabilisation du FMI se réduisent longtemps, au début des années 1980, à des mesures de diminution de la demande intérieure et de stimulation de l'offre par la libéralisation des prix : libéralisation des prix intérieurs, libéralisation du prix du capital et libéralisation des changes. À la fin des années 1980, tirant des leçons des échecs récurrents des plans de stabilisation macroéconomique, les experts du FMI mettent l'accent sur l'ouverture extérieure des économies et le démantèlement des obstacles structurels au fonctionnement des marchés. Le FMI propose donc les programmes d'ajustement structurel (PAS), qui constituent des ensembles de réformes conduisant à un État moins interventionniste en matière de production, de subventions, de contrôle des prix, avec partout le même but : augmenter non seulement la production, mais également la productivité, en déréglementant les marchés intérieurs et en les ouvrant à la concurrence internationale, grâce à la libre-entreprise (Castel, 2002). La philosophie qui sous-tend la politique de l'ajustement structurel part du constat que les économies du Tiers Monde ne sont pas adaptées à l'économie mondiale telle que nous la connaissons (Gélinas, 1994). Le développement vu par le FMI est donc en quelque sorte une révolution culturelle imposant aux acteurs économiques une rationalité nouvelle visant à augmenter la rentabilité du capital.

Les mesures préconisées par le FMI dans le cadre de l'ajustement structurel sont, en règle générale, les suivantes :

- La rigueur budgétaire, soit la volonté d'augmenter les impôts et de diminuer les dépenses courantes de l'État de façon à équilibrer le budget public, touchant ainsi les budgets sociaux de la santé et le l'éducation ;

- La déréglementation des prix à la production, soit le fait de ne plus contrôler les prix, ce qui permet aux producteurs d'augmenter leurs marges et de stimuler la production, entraînant ainsi des hausses extrêmes des prix de produits de première nécessité ;
- La dépréciation de la monnaie nationale, soit la stimulation des exportations et la réduction des importations pour équilibrer la balance commerciale, cette mesure n'ayant pas eu les effets escomptés puisque les importations sont demeurées relativement incompressibles, l'accroissement des exportations ne permettant donc pas une entrée de devises plus importantes ;
- Le resserrement de la politique monétaire, soit la stimulation de l'épargne intérieure en limitant l'inflation et en augmentant les taux d'intérêt, décourageant ainsi les investissements et la reprise économique future ;
- La libéralisation, soit la remise en cause de l'intervention de l'État en supprimant les quotas sur les importations et la multiplicité des taux de change, l'abaissement des droits de douanes, l'élimination de la production intérieure ;
- et finalement : La privatisation, soit le fait de vendre au secteur privé national ou étranger l'ensemble des entreprises nationalisées.

Les programmes d'ajustement structurel, en imposant aux pays pauvres les normes de production et de consommation du capitalisme avancé, ont comme principal effet de creuser davantage le fossé entre les classes reliées au secteur de l'import-export et les couches populaires, obligées de céder du terrain. De plus, on constate que la dette des pays du Tiers Monde est passée de 9 milliards en 1955, à 572 milliards en 1980, puis à 1 800 milliards en 1994. Ces pays remboursaient au titre du service de la dette, au milieu des années 1990, une somme se situant autour de 200 milliards de dollars annuellement. Depuis 1983, les flux financiers entre pays riches et pauvres se sont inversés, les pauvres envoient plus d'argent aux riches que l'inverse. C'est donc dire que les programmes d'ajustement structurel contribuent à appauvrir davantage les pays les plus pauvres de la planète et ce, sous prétexte de les aider à rembourser leurs dettes, dettes qu'ils ont déjà payées depuis longtemps.

Face à cette situation, plusieurs organisations de solidarité internationale ainsi que plusieurs mouvements provenant de différentes Églises chrétiennes ont alors participé, de l'hiver 1998 à l'été 1999, à une vaste lutte collective, appelée campagne du Jubilé 2000. Cette campagne avait comme principal objectif de demander aux dirigeants des pays industrialisés de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète avant l'an 2000. Développement et Paix, ou l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, a participé à cette action globale en menant, de l'automne 1998 à l'été 1999, une lutte collective portant sur la problématique de la dette des pays du Sud. Cette lutte visait à interpeller le gouvernement canadien ainsi que les gouvernements membres du G-8 en ce qui concerne la problématique de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, et à leur demander de renoncer à ces dettes avant l'an 2000.

Sur le terrain, la lutte de Développement et Paix est menée par les membres bénévoles de l'organisation, dont le nombre s'élève maintenant à 5 000. Les membres de Développement et Paix sont recrutés parmi les militants des mouvements liés à l'Église catholique et des

mouvements sociaux en général. Dans la pratique, l'implication des membres se fait surtout sur le plan local, à travers les conseils diocésains, les groupes locaux en paroisse, les groupes de jeunes, etc. Il existe au Canada 14 bureaux d'animation régionaux de Développement et Paix. Neuf d'entre eux couvrent le secteur anglophone, alors que cinq s'occupent du secteur francophone (www.devp.org). Chacun des bureaux d'animation compte un certain nombre de personnes animatrices, qui ont le mandat de voir au bon déroulement des activités. Chaque bureau d'animation a sous sa responsabilité un certain nombre de diocèses, et chaque diocèse est représenté par un conseil diocésain, sur lequel siègent les représentants des divers groupes en paroisse et des divers groupes de jeunes.

Du côté du secteur anglophone, les bureaux d'animation sont situés à Windsor, Antigonish, Bathurst, Toronto, Hamilton, Ottawa, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Du côté du secteur francophone, les bureaux d'animation sont situés à Montréal, Québec, Rimouski, Gatineau/Hull et Saint-Boniface (www.devp.org). Selon un membre de Développement et Paix, il est intéressant de constater qu'il y a une certaine différence de culture à Développement et Paix entre les différentes régions et les différents groupes. En effet, les membres du secteur anglophone semblent entretenir, de façon générale, des liens très étroits avec les institutions religieuses, alors que les membres du secteur francophone, même s'ils ont des liens avec l'Église, semblent avoir développé un réseau associatif très important avec les différents mouvements sociaux. De plus, la réalité n'est pas la même chez les membres de Développement et Paix en paroisse, qui s'impliquent au nom de leur foi, et chez les jeunes, qui s'impliquent davantage pour les activités militantes en lien avec la solidarité internationale.

2.2. La chronologie des événements

Face à la problématique de la dette des pays du Sud, plusieurs organisations de solidarité internationale et mouvements de différentes Églises chrétiennes se sont mobilisés et engagés dans une lutte collective appelée « Campagne du Jubilé 2000 », campagne visant l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète. L'annulation de la dette demandée par la campagne du Jubilé 2000 représente une somme de 341 milliards de dollars. Cette monographie sera cependant davantage consacrée à l'étude de la lutte collective réalisée par Développement et Paix entre l'automne 1998 et l'été 1999. Comme il s'agit d'une lutte qui traite de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, la lutte débute en avril 1996, soit lorsque la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) rendent publique leur « Initiative en faveur des pays pauvres très endettés » (PPTE), pour se terminer à la fin de l'année 1999, alors que les pays membres du G-8 se sont prononcés sur l'allègement de la dette de certains pays les plus pauvres de la planète.

AVRIL 1996 : Après plusieurs études internes, la Banque mondiale et le FMI rendent publique leur Initiative en faveur des PPTE. Ce mécanisme de réduction de la dette multilatérale vise à diminuer le fardeau de la dette des pays à faible revenu. Les ministres des Finances des pays membres en discutent lors des assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI. Cette Initiative en faveur des PPTE est très critiquée par les organisations de solidarité internationale et les différents mouvements d'Église en faveur de la justice sociale.

ANNÉE 1997 : L'approche du nouveau millénaire offre aux coalitions inter-Églises et aux Églises du monde entier une occasion de se regrouper pour proclamer un message d'espérance. Cela représente pour eux un moment d'unir leurs efforts et de rassembler leurs forces au niveau local, national ainsi qu'à l'échelle du globe, afin de lancer le plus retentissant appel à la justice sociale qui n'ait jamais été entendu. Pour ce faire, les coalitions et les Églises entendent proclamer la tradition biblique du Jubilé voulant qu'à tous les 50 ans, on doit rendre la liberté aux esclaves, redistribuer la propriété et donner à la terre une année de repos et de renouveau.

JANVIER 1998 : Formation officielle de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé. Pour susciter une réponse canadienne aux enjeux de la dette des pays les plus pauvres de la planète, l'Initiative pour le Jubilé aura comme thème : *Célébrer le Jubilé, renouveler le monde*. Cette coalition regroupe, entre autres, l'Action des Églises pour le développement, l'aide et la justice, le Christian Reformed Church, la Coalition œcuménique pour la justice économique, la Coalition pour les droits autochtones, le Comité de justice sociale de Montréal, la Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, la commission Justice et Paix, l'Église anglicane du Canada, l'Église évangélique du Canada, l'Église presbytérienne du Canada, l'Église unie du Canada, le Mouvement des étudiantes et étudiants chrétiens du Canada et l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix.

MARS 1998 : Début des activités de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé et publication de son énoncé de vision. Cet énoncé de vision définit la position officielle de l'Initiative par rapport à la problématique de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète en l'abordant selon les trois grands axes de la tradition biblique du Jubilé, soit la libération des captifs, la redistribution de la richesse et le renouvellement de la terre.

SEPTEMBRE 1998 : Développement et Paix lance une vaste campagne invitant les Canadiennes et Canadiens à signer une pétition en faveur de l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres. La pétition peut se lire comme suit : « Nous, les soussignés, estimons qu'il y a lieu de marquer le tournant d'un nouveau millénaire en donnant l'espoir aux populations démunies de notre planète. Pour assurer un nouveau départ, nous croyons que le moment est venu d'éliminer les dettes accumulées, dont le poids accable les pays les plus pauvres, et qui ne peuvent être remboursées. Nous demandons aux dirigeants des pays créditeurs de renoncer à ces dettes d'ici l'an 2000. Nous demandons également à ces dirigeants de prendre des mesures pour que l'endettement ne puisse plus jamais atteindre de tels niveaux. À cette fin, ils doivent promouvoir le développement durable sur le plan économique et social au lieu de favoriser les mesures, imposées par les institutions financières internationales, qui ont pour effet d'appauvrir encore davantage les populations les plus démunies de la terre par la destruction de l'environnement et des systèmes de santé et d'éducation. » Cette pétition a été élaborée par Développement et Paix en collaboration avec l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé.

AUTOMNE 1998 – HIVER 1999 : Développement et Paix réalise des sessions de formation et de sensibilisation auprès de ses membres et auprès du public, afin de les sensibiliser à la problématique de la dette des pays du Sud et afin de leur faire signer la pétition sur l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. À cet effet, de nombreuses sessions de formation sont réalisées au Canada puisque toutes les personnes animatrices de Développement et Paix donnent, dans

chaque diocèse catholique du Canada, au moins une session de formation sur la campagne du Jubilé 2000. À titre d'exemple, les personnes animatrices du bureau de Québec organisent une session de formation d'une journée pour les membres de Développement et Paix du diocèse de Québec, une session pour les membres des diocèses de Nicolet et Trois-Rivières, une session pour les membres du diocèse de Chicoutimi, et une tournée de formations a lieu sur la Côte Nord, soit dans le diocèse de Baie-Comeau. À Québec, la journée de formation regroupe annuellement quelque 40 personnes ; la journée de Nicolet et Trois-Rivières attire environ une trentaine de personnes pour les deux diocèses ; à Chicoutimi, la session est suivie par une vingtaine de personnes ; et pour Baie-Comeau, chacune des petites formations réunit de sept à dix personnes. Les membres peuvent par la suite faire de la sensibilisation dans leur milieu et faire signer la pétition de Développement et Paix dans les écoles, les lieux publics, les groupes communautaires, les Églises ainsi que les communautés religieuses.

AVRIL 1999 : Développement et Paix termine sa campagne de sensibilisation du public canadien et récolte les pétitions qu'il a fait signer au cours de l'année.

MAI 1999 : Développement et Paix et l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé remettent au gouvernement du Canada plus de 650 000 pétitions demandant l'annulation de la dette d'une cinquantaine de pays les plus pauvres de la planète. De toutes ces pétitions, plus de 450 000 ont été fait signer par Développement et Paix uniquement.

JUIN 1999 : Les pétitions signées par Développement et Paix ainsi que par les membres de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé sont remises lors du sommet du G-8, à Cologne, en Allemagne. Plus de 17 millions de pétitions sont alors remises aux dirigeants des pays membres du G-8, dont 650 000 proviennent du Canada.

AUTOMNE 1999 : Pressés par les 17 millions de signataires, les pays riches du G-8 acceptent d'alléger de 100 milliards la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète. Cependant, si on considère l'ensemble des revendications de la campagne du Jubilé 2000, cet allègement représente seulement 22 % de la demande initiale.

2.3. Les acteurs et intérêts en présence

Cette partie du document sera consacrée à l'identification des acteurs qui ont eu un rôle à jouer dans la lutte et que l'on peut retrouver dans la coalition, la base sociale, les alliés, les sympathisants, les spectateurs ou les opposants.

2.3.1. La coalition

Au Canada, l'organisation qui s'est le plus impliquée dans la campagne du Jubilé 2000 et qui a fait le plus gros travail de sensibilisation auprès du public canadien est l'Organisation catholique

canadienne pour le développement et la paix (Développement et Paix). Développement et Paix est une organisation de coopération et de solidarité internationale qui a été fondée en 1967 par les évêques catholiques canadiens. Cette organisation poursuit un double mandat. Elle a d'abord comme mission d'appuyer financièrement des projets de développement dans les pays du Sud, entre autres, en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et aux Caraïbes. Les projets soutenus par l'organisation sont majoritairement des projets de développement communautaire, de défense des droits et de secours d'urgence (www.devp.org). Cependant, les principaux partenaires de Développement et Paix dans les pays du Sud affirment qu'il est nécessaire, en plus de soutenir financièrement leurs projets, que Développement et Paix mette sur pied des campagnes de sensibilisation visant à informer le public canadien des différentes réalités vécues par les collectivités des pays en voie de développement. Pour cette raison, chaque automne, l'organisme réalise une vaste campagne d'éducation et de sensibilisation du public à propos des diverses problématiques vécues par les pays du Sud. En plus de faire connaître aux Canadiens et Canadiennes les injustices dont sont victimes les populations des pays en voie de développement, Développement et Paix leur demande de prendre position sur certains enjeux en envoyant des pétitions à des représentants politiques ou à certains dirigeants d'entreprises. Les campagnes de sensibilisation du public réalisées par Développement et Paix prennent donc la plupart du temps la forme de luttes collectives visant à promouvoir la solidarité internationale. Il est cependant important de mentionner que le thème des campagnes est choisi en regard de la conjoncture politique internationale, des besoins des groupes partenaires de Développement et Paix à l'étranger, et de la réalité des populations des pays en voie de développement. En ce qui concerne la campagne du Jubilé 2000, Développement et Paix a souhaité participer à la lutte internationale qui se mettait en place.

Lorsqu'on parle des acteurs de la lutte, il s'agit dans ce cas-ci des 5 000 membres de Développement et Paix qui s'impliquent au Canada, car ce sont eux qui réalisent la lutte du Jubilé 2000 dans le quotidien. Ces personnes s'engagent généralement dans les conseils diocésains, les groupes en paroisse ou dans les groupes de jeunes. Leur tâche consiste généralement à sensibiliser la population canadienne à la problématique de la dette extérieure des pays les plus pauvres de la planète, en l'amenant à signer la pétition demandant l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres.

2.3.2. La base sociale

Dans le cas de la campagne du Jubilé 2000, ce sont les populations et les gouvernements des 51 pays les plus pauvres de la planète aux prises avec une énorme dette extérieure qui constituent la catégorie sociale pouvant bénéficier des retombées de la lutte. La dette constitue un important fardeau pour les pays du Sud et affecte la vie des millions de personnes. Le problème de la dette des pays en développement dépasse les 2 000 milliards de dollars. L'annulation de la dette demandée par la campagne du Jubilé 2000 représente un somme de 341 milliards de dollars.

2.3.3. Les alliés

Les alliés dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000 sont nombreux. Au Canada, Développement et Paix travaille en collaboration avec les organisations membres de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé 2000. Cette initiative est née dans le milieu des organismes œcuméniques militant pour la justice : des permanents et des bénévoles appartenant à diverses coalitions, diverses confessions et divers organismes d'Église, et des réseaux de personnes avec qui ils sont en contact à travers le Canada. Cette initiative s'inscrit dans un mouvement de collaboration, formé à l'échelle mondiale pour répondre au besoin de justice globale dans l'esprit du Jubilé. L'Initiative souhaite profiter de ce moment de l'histoire pour renforcer la capacité d'intervention des églises en faveur de la justice sociale et de l'intégrité écologique, et pour stimuler un travail de réflexion théologique, d'éducation et de maillage dans la tradition du Jubilé. Plusieurs organisations participent donc à l'Initiative, dont l'Action des Églises pour le développement, l'aide et la justice, le Christian Reformed Church, la Coalition œcuménique pour la justice économique, la Coalition pour les droits autochtones, le Comité de justice sociale de Montréal, la Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, la commission Justice et Paix, l'Église anglicane du Canada, l'Église évangélique du Canada, l'Église presbytérienne du Canada, l'Église unie du Canada, le Mouvement des étudiantes et étudiants chrétiens du Canada et l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix.

2.3.4. Les sympathisants

Dans cette lutte, les sympathisants étaient les Canadiens et Canadiennes qui donnent leur appui à la campagne en signant la pétition destinée aux leaders des pays membres du G-8. De plus, de nombreuses organisations travaillent à travers le monde à la même cause que Développement et Paix et, par le fait même, approuvent la lutte. Ces organisations peuvent donc être considérées comme sympathisantes. Mentionnons le réseau Caritas Internationalis, réseau international de justice social relié à l'Église catholique. Certains partenaires de Développement et Paix dans les pays du Sud ont également fait la campagne du Jubilé dans leur pays, par exemple, la Commission épiscopale d'action sociale (CÉAS), partenaire de Développement et Paix au Pérou. Cette Commission coordonne des activités de pastorale sociale axées sur les droits de la personne dans une perspective de justice sociale. Il est intéressant de constater qu'à elles seules, les organisations péruviennes ayant fait la campagne du Jubilé présentent un million de pétitions lors du sommet du G-8 à Cologne, en Allemagne.

2.3.5. Les spectateurs

Les spectateurs étaient dans ce cas-ci les groupes et les individus qui ont pris connaissance de la lutte, soit par les journaux ou la télévision et qui ont été impassibles face à cette dernière. La Banque mondiale ainsi que le Fonds monétaire international pourraient aussi être considérés comme spectateurs dans le cadre de cette lutte, car ils n'ont pas été directement interpellés par la

pétition, qui s'adressait aux dirigeants des pays membres du G-8. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont directement impliqués dans la problématique puisque ce sont ces institutions qui ont imposé les programmes d'ajustement structurel au début des années 1980.

2.3.6. Les opposants

Le principal opposant de la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète est le gouvernement du Canada, puisque c'est à lui que les 450 000 pétitions de Développement et Paix sont remises dans un premier temps, accompagnées des autres pétitions canadiennes, pour un total de 650 000 signatures au Canada. Dans un second temps, les opposants dans cette lutte sont évidemment les dirigeants des pays industrialisés membres du G-8, soit les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Russie. Lors du sommet du G-8 qui a eu lieu en juin 1999 à Cologne en Allemagne, les 17 millions de pétitions sont remises à Gerhard Schroder, le chancelier allemand.

Tous les acteurs mentionnés ci-dessus ont évidemment certains intérêts dans la lutte collective. Ces intérêts peuvent être soit économiques, politiques, idéologiques ou individuels. La grille suivante permet d'identifier les intérêts des acteurs en présence.

TABLEAU 1
Synthèse des intérêts des différents acteurs

INTÉRÊTS				
	économiques	politiques	idéologiques	individuels
Développement et Paix et ses membres		Pouvoir de l'organisation comme agent de changement social et politique	Solidarité internationale, justice sociale et économique, droits humains et démocratie	Reconnaissance sociale des membres de l'organisation
Populations et gouvernements des 51 pays les plus pauvres de la planète	Capacité économique de pouvoir se développer de façon durable afin de subvenir à leurs besoins de base	Pouvoir de se gouverner et de se développer de façon autonome et durable	Solidarité internationale, justice sociale et économique, droits humains et démocratie	Bonnes conditions de vie et bien-être
Alliés politiques		Pouvoir des groupes et organisations comme agents de changement social et politique	Solidarité internationale, justice sociale et économique, droits humains et démocratie	Reconnaissance sociale des membres de ces groupes ou organisations
Sympathisants		Pouvoir comme agents de changement social et politique	Solidarité internationale, justice sociale et économique, droits humains et démocratie	Reconnaissance sociale des signataires
FMI et Banque mondiale	FMI : Garantir un ordre monétaire international fondé sur la stabilité des monnaies Banque mondiale : Financer le développement en prêtant de l'argent avec un maximum de profits	Pouvoir en tant qu'institutions dans les décisions relatives au système économique international	Idéologie néolibérale	
Pays membres du G-8	Assurer leur prospérité économique et maintenir une économie forte	Pouvoir des États dans les décisions relatives à l'économie internationale	Idéologie néolibérale	

2.4. Les enjeux de la lutte

Lorsque les intérêts semblables retrouvés chez les différents acteurs sont synthétisés, il est possible de faire ressortir les enjeux importants de la lutte. Dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, les principaux enjeux sont les suivants :

- La place des États membres du G-8 et des institutions financières internationales dans les décisions relatives à l'économie internationale ;
- Les conditions économiques des pays les plus pauvres de la planète et les conditions de vie de leurs populations ;
- La définition du développement pour le troisième millénaire et la redistribution de la richesse dans un contexte de néolibéralisme économique.

3. L'ÉMERGENCE DE LA LUTTE

Ce chapitre s'intéressera à la situation qui cause problème et qui est à l'origine de la lutte. De plus, il sera question de la construction des schèmes d'interprétation collectifs de la situation problème à l'origine de la lutte, de la construction et du maintien de l'identité collective, et finalement, des courts-circuits de solidarité.

3.1. La situation de privation, de conflit ou de désaccord

Lorsqu'on s'intéresse à la situation à l'origine de la lutte, on peut constater que l'action collective menée par Développement et Paix pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète s'inscrit dans un contexte de néolibéralisme économique et de globalisation des marchés, où les principales institutions économiques internationales telles que la Banque Mondiale et le FMI imposent aux pays en voie de développement des programmes d'ajustement structurel destinés à libéraliser leur économie. L'ajustement structurel a pour but, selon les acteurs de la lutte, d'obliger les pays pauvres à payer les intérêts sur des dettes disproportionnées. Des millions de personnes sont condamnées à la pauvreté parce que l'argent qui pourrait garantir des besoins fondamentaux comme la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau potable et le logement est détourné sous forme de versements aux créanciers. Les nations ont été réorganisées par la Banque mondiale et le FMI en fonction des exigences du libre marché. Il en résulte donc une pauvreté accrue, une dégradation de l'environnement et un transfert de richesses et de ressources des pauvres vers les riches. Au lieu de répondre aux besoins de leurs populations, les pays pauvres sont placés au service des intérêts des banques et des grandes institutions ; des nations en difficulté sont obligées de couper des dépenses essentielles pour l'éducation et les programmes sociaux afin d'assurer le service de la dette.

Les acteurs de la lutte affirment également qu'il est possible de voir une autre forme d'esclavage contemporain en observant les conditions de travail injustes qu'imposent la nouvelle économie globale et les programmes d'ajustement structurel. La pauvreté et des taux de chômage élevés dans plusieurs régions du monde asservissent concrètement les travailleurs et les travailleuses à des conditions de travail injustes. A mesure que s'élèvent les exigences de la concurrence sur le marché international, les travailleurs doivent accepter de longues heures de travail, de faibles salaires, des conditions de travail dangereuses, et même subir de mauvais traitements. Pour un grand nombre de travailleurs, refuser ces conditions équivaldrait à renoncer à leur gagne-pain (Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé, 1998).

De plus, dans les sociétés agraires, la richesse se mesure avant tout à la quantité de terres accumulées. Avec le temps, les propriétaires de grands domaines acquièrent encore d'autres terrains au détriment des petits paysans qui se sont endettés. Selon les acteurs de la lutte, divers facteurs expliquent l'écart croissant qui sépare les riches des pauvres dans le monde aujourd'hui. La mauvaise répartition de la richesse dans notre monde dépend aussi de la dette. Des pays entiers, et même des sociétés relativement prospères comme le Canada, ont adopté des mesures d'austérité

et d'ajustement structurel qui donnaient la priorité au service de la dette, au détriment des budgets de la santé, de l'éducation et des programmes sociaux. Au même moment, ces pays étaient forcés de diminuer l'emploi dans le secteur public et d'adopter des politiques économiques néolibérales.

Les politiques économiques néolibérales mises en application dans des structures comme l'ALÉNA ou l'Organisation mondiale du commerce ont limité le pouvoir des États de réglementer le commerce et les investissements, ce qui a entraîné une certaine course vers le bas car les différents pays s'efforçaient de diminuer les salaires, les droits des travailleurs et les normes de protection de l'environnement pour devenir plus concurrentiels sur le marché mondial. Les nouvelles techniques ont aussi tendance à concentrer le travail et le pouvoir économique entre les mains d'une élite relativement restreinte.

Face à cette situation d'injustice, ce sont plutôt les Églises chrétiennes ainsi que les organisations de solidarité internationale qui vont se mobiliser afin d'amorcer une importante lutte collective en solidarité avec les populations des pays les plus pauvres de la terre. Les pratiques néolibérales des grandes institutions économiques internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont été de plus en plus contestées au cours des années 1990, tout comme leurs programmes d'ajustement structurel. En raison d'un désaccord face à ces pratiques et parce qu'ils croient que les pays les plus pauvres de la planète ont déjà largement remboursé leur dette extérieure, un important réseau œcuménique international va réaliser, à la fin des années 1990, la campagne du Jubilé 2000 pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. Au Canada, Développement et Paix a exprimé son désaccord face aux pratiques néolibérales des grandes institutions économiques internationales et des pays industrialisés en s'associant à l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé et a demandé au gouvernement canadien et aux pays membres du G-8 de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres avant l'an 2000. Les revendications adressées au gouvernement canadien et aux pays membres du G-8 représentaient donc un niveau d'aspiration possible pour Développement et Paix dans sa démarche de solidarité avec les populations des pays les plus pauvres de la planète, niveau qui n'avait évidemment pas encore été atteint. De plus, l'organisme croyait fermement que ces revendications étaient légitimes puisqu'elles allaient dans le sens des principes de la justice sociale, de la justice économique et de la démocratie.

3.2. La construction sociale des schèmes d'interprétation collectifs

Cette partie du document traitera de la façon dont Développement et Paix a construit son cadre explicatif de l'injustice, c'est-à-dire ce que les auteurs Benford et Snow (2000) appellent la « construction des schèmes d'interprétation collectifs ». Il sera donc question du diagnostic et du pronostic tels que proposés par Développement et Paix dans son analyse de la problématique.

Lorsqu'il est question du diagnostic, il s'agit de la problématique sur laquelle porte l'action collective, des causes structurelles de cette problématique et de la cible de l'action collective. Dans le cas de la lutte pour le Jubilé 2000, la problématique sur laquelle porte l'action concerne l'énorme fardeau de la dette extérieure des 51 pays les plus pauvres de la planète. La lutte a donc comme principal objectif d'améliorer la situation économique des ces différents pays. Les causes

structurelles de cette problématique sont présentées dans ce cas-ci comme étant liées à la globalisation des marchés, au néolibéralisme ainsi qu'aux programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ces programmes obligent les pays les plus pauvres, dans le but d'obtenir des crédits supplémentaires et de rembourser leurs dettes, à libéraliser leur économie et à privatiser certains secteurs comme la santé, l'éducation, le logement, etc. Quant à la cible d'intervention, elle s'incarne dans les leaders des pays membres du G-8.

En ce qui concerne le pronostic, il est question des alternatives que Développement et Paix propose comme solution à la problématique. Développement et Paix désire que les leaders des pays membres du G-8 renoncent à la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète avant l'an 2000 et qu'ils prennent des mesures pour que l'endettement ne puisse plus jamais atteindre un tel niveau. On demande également aux leaders de promouvoir le développement durable sur le plan économique et social au lieu de favoriser les mesures imposées par les institutions financières internationales.

3.3. La constitution et le maintien de l'identité collective

Cette partie du document traitera des différents éléments qui ont contribué à la constitution et au maintien de l'identité collective des acteurs de la lutte lors du déroulement de l'action. Il sera question des critères qui ont contribué à fonder l'identité collective, des processus de structuration de l'identité, de l'anticipation collective des résultats, et de l'importance accordée à l'aspect collectif des activités.

Lorsqu'on parle des critères qui ont contribué à fonder l'identité collective dans le cadre de la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une lutte qui s'est déroulée sur tout le territoire canadien. Selon un membre de Développement et Paix, les activités reliées à la lutte ont donc eu lieu dans différents milieux et dans différentes régions. Il n'y avait donc pas une, mais plusieurs « identités collectives ». Comme il s'agissait d'une lutte visant l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, le principal critère qui a contribué à fonder l'identité collective de base était, dès le départ, la sensibilisation de tous les acteurs de la lutte à la question de la solidarité internationale, de la redistribution équitable de la richesse et de la justice économique. Le slogan de la campagne : « Faire passer la vie avant la dette », a largement contribué à mobiliser les individus autour de la cause défendue puisqu'on s'identifiait à ce slogan et aux valeurs qu'il sous-tendait. Cependant, plusieurs identités locales ont par la suite émergé. En effet, les critères qui ont contribué à fonder l'identité des groupes locaux en paroisse étaient davantage en lien avec la vie religieuse et la spiritualité chrétienne du Jubilé 2000. Pour ce qui est des groupes de jeunes, leur identité était davantage fondée sur leur désir de militer pour la justice économique, la démocratie et la solidarité internationale. Chacun des diocèses qui représentait un certain nombre de paroisses et de groupes de jeunes, avait également une identité bien à lui, qui était fondée sur un sentiment d'appartenance s'incarnant au sein du conseil diocésain. On pouvait également observer une identité propre au secteur francophone, plus près des mouvements sociaux, et propre au secteur anglophone, plus près des institutions religieuses.

Ces identités furent cependant soumises, dans la pratique, à certains processus de structuration. Les individus qui se sont mobilisés dans l'action collective partageaient de façon générale les mêmes croyances et les mêmes valeurs quant à la solidarité internationale et la démocratie, ce qui constituait en soi un critère qui a contribué à fonder une identité collective de base. Pour ce qui est des identités locales, elles étaient structurées par les sessions de formation des différents diocèses, les rencontres des conseils diocésains, les rencontres de groupes locaux en paroisse, les cérémonies religieuses, les rencontres des groupes de jeunes, la vie étudiante, les activités militantes, les rencontres des secteurs (francophone et anglophone), etc.

Lorsqu'on parle de l'anticipation collective des résultats, on constate que chaque groupe en paroisse, chaque groupe de jeunes, chaque diocèse et chaque secteur avait ses propres objectifs en termes de type d'adhérents à la lutte, de nombre d'adhérents à la lutte et de nombre de signatures souhaité, en plus de l'objectif national. De façon générale, les objectifs ont largement été dépassés pour chacun des milieux, chacun des groupes, chacune des régions, et pour le Canada dans son ensemble. La lutte a donc rejoint le type d'adhérents auquel on s'attendait, soit les individus provenant de différents groupes faisant la promotion de la solidarité internationale, de la justice sociale et économique, de la démocratie et des droits humains. Un très grand nombre de personnes ont donc contribué, à leur manière, aux activités de sensibilisation et de mobilisation du public canadien, ce qui a permis de récolter un nombre extrêmement impressionnant de signatures de pétitions pour une campagne de Développement et Paix. Cela a donc contribué à renforcer l'identité de base à Développement et Paix, mais surtout les différentes identités locales.

Finalement, en ce qui concerne l'importance accordée à l'aspect collectif des activités, on peut remarquer que la lutte collective de Développement et Paix pour le Jubilé 2000 accordait une plus grande importance aux objectifs et aux stratégies plutôt qu'au processus. En effet, malgré le fait qu'une identité collective était en grande partie déterminée par la croyance des acteurs de la lutte en une cause commune et par une appartenance au mouvement de Développement et Paix, sur le terrain, l'action collective n'avait pas comme objectif spécifique de travailler à la construction de cette identité collective, mais bien de travailler à la construction d'identités collectives locales et à la réalisation d'activités d'éducation destinées à mobiliser la population canadienne autour de la pétition touchant la campagne du Jubilé 2000. Dans les faits, même s'il s'agissait d'une action nationale, les activités ont davantage eu lieu sur le plan local, soit dans les conseils diocésains, les groupes en paroisse, les groupes communautaires ou les groupes de jeunes. Les activités de ces groupes étaient davantage centrées sur les objectifs à atteindre dans le cadre de la lutte globale de Développement et Paix plutôt que sur le processus.

3.4. Les courts-circuits de solidarité

Cette partie de la monographie a comme objectif de s'intéresser aux courts-circuits de la solidarité. On regarde premièrement si, dans l'émergence de la lutte, il existe ou non des indices montrant que les personnes dans les associations subissaient quotidiennement une influence contraire à la solidarité. Par la suite, on observe si les groupes ayant participé à la lutte se sont montrés unis ou divisés face au cadre d'injustice. Finalement, on s'intéresse aux manières dont les groupes ayant participé à la lutte ont transigé avec la peur qu'ont tenté de créer les opposants.

Il est évident que le contexte social, politique et économique a pu avoir une influence contraire à la solidarité chez les acteurs de la lutte. En effet, selon un membre, le néolibéralisme économique – qui prône le droit individuel, la liberté d'entreprise, la libéralisation de l'économie et qui remet en question le concept de solidarité sociale – touche tous les aspects de la vie quotidienne des individus. Il est cependant difficile d'en mesurer concrètement les effets.

Les différents groupes faisant partie de la coalition et ayant participé à la lutte collective étaient, comme il a déjà été mentionné, soit des groupes locaux en paroisse, des groupes de jeunes ou des conseils diocésains, et provenaient soit du secteur anglophone ou du secteur francophone. Cependant, même si ces groupes étaient très diversifiés, qu'ils avaient chacun une identité propre et que leurs activités se déroulaient dans des milieux ciblés, ils ne se sont pas montrés divisés face au cadre d'injustice proposé par la coalition. En effet, tous les individus qui se sont mobilisés à Développement et Paix dans la lutte du Jubilé 2000 partageaient le cadre d'analyse de l'organisation quant à la définition du diagnostic et du pronostic.

Finalement, pour ce qui est des leaders des pays membres du G-8, ils n'ont pas tenté de créer une « peur » chez les acteurs de la lutte. Au contraire, plusieurs ont montré une certaine ouverture face aux revendications de la pétition, soit de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète. De plus, les représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international ne se sont pas non plus montrés hostiles face aux revendications du Jubilé 2000.

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

La présente partie du document s'intéressera au développement de la lutte collective à l'étude. Comme le développement d'une lutte résulte à la fois du contexte et des capacités réflexives des acteurs, il sera ici question des opportunités et de la conduite de la lutte.

4.1. Les opportunités

Étant donné que les opportunités représentent un contexte plus ou moins favorable aux luttes, elles seront analysées en lien avec différents acteurs ayant une influence sur ce contexte, soit l'État, les élites, les alliés, ainsi que certains corps intermédiaires. Les informations recueillies sont majoritairement tirées d'une entrevue avec la personne coordonnatrice des programmes d'éducation de Développement et Paix au secteur francophone.

4.1.1. Du côté de l'État

Étant donné que Développement et Paix est une organisation canadienne et qu'elle a directement interpellé le gouvernement fédéral sur la question de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète, cette partie de la monographie s'intéressera plus particulièrement aux opportunités politiques concernant le gouvernement du Canada. Quelques années avant la campagne du Jubilé 2000, soit vers le milieu des années 1990, le gouvernement du Canada avait jugé bon de se pencher sur la problématique de la dette extérieure des pays les plus pauvres du globe. Andrew Clark, de l'Institut Nord-Sud à Ottawa, avait démontré en 1995 que 18 des 41 pays pauvres les plus endettés avaient une dette bilatérale totalisant près de 1,2 milliards de dollars envers les agences canadiennes. La plupart de ces dettes étaient dues à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) ou à la Commission canadienne du blé (CCB), les dettes dues à l'Agence canadienne de développement international étant déjà annulées. Lorsqu'on a annulé les prêts de 672 millions de dollars canadiens consentis par l'ACDI aux pays de la Francophonie et du Commonwealth, en 1989, la valeur réelle de l'allègement pour les pays concernés s'élevait à environ 67 millions de dollars canadiens seulement. Ces prêts avaient été accordés à des conditions très souples. Suite à cette annulation, l'aide de l'ACDI aux pays à faible revenu a pris la forme de subventions, et non de prêts. De plus, entre l'exercice financier de 1992-1993, le Canada a dépensé 239 millions de dollars canadiens pour alléger la dette de l'Égypte et 24,8 millions de dollars canadiens pour celle de la Côte d'Ivoire. On peut donc constater que le Canada avait déjà une préoccupation par rapport à la problématique de la dette extérieure des pays les plus pauvres de la planète et qu'il a pris certaines dispositions afin d'intervenir dans l'intérêt de ces pays.

De plus, le ministre des Finances du Canada de l'époque, Paul Martin, avait depuis un certain temps la volonté de créer un lieu de discussion plus large que le G-8 pour des questions touchant justement la problématique de la dette des pays les plus pauvres de la planète. En effet, M. Martin avait comme objectif, avant même la rencontre des pays membres du G-8 de Cologne en juin

1999, de proposer la mise en place du G-20, sorte de G-8 élargi. Il est intéressant de constater que le G-20 a été mis sur pied suite au sommet de Cologne et que le Canada en a assuré le leadership jusqu'en 2001. Les pays membres du G-20 sont l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la Corée du Sud, le Mexique, la Russie, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, la Turquie, le Royaume-Uni, les États-Unis ainsi qu'un représentant de l'Union Européenne. De plus, sont présents le directeur du FMI et le président de la Banque mondiale. Selon la personne coordonnatrice des programmes d'éducation francophone de Développement et Paix, la position du Canada représentait une opportunité très intéressante pour les revendications de la campagne du Jubilé 2000. Certains autres pays, comme l'Allemagne, laissaient également entrevoir des opportunités intéressantes. Cependant, les États-Unis semblaient un peu plus réticents face à l'annulation des dettes.

4.1.2. Du côté des élites

En ce qui a trait aux élites, les opportunités seront analysées en lien avec les élites politiques, économiques, religieuses, intellectuelles et culturelles. Comme il en a déjà été question dans la partie précédente, certaines élites politiques comme Paul Martin ont démontré une volonté de travailler dans le sens des intérêts des pays les plus pauvres et les plus endettés de la planète, créant ainsi des opportunités politiques intéressantes. De plus, Sven Robinson, un député néo-démocrate de la Colombie-Britannique, a été un fervent supporteur de la cause et a amené le débat en chambre à Ottawa.

En ce qui concerne les élites économiques, nous ne pouvons faire abstraction des grandes institutions économiques internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Selon la personne coordonnatrice des programmes d'éducation francophone de Développement et Paix, il y avait là également certaines opportunités intéressantes. En effet, en septembre 1995, le *Financial Times* de Londres faisait état d'une étude interne de la Banque mondiale dans laquelle on reconnaissait la non-viabilité de la dette des pays à faible revenu surendettés (PFRS). La dette que devaient les PFRS aux institutions financières internationales comme le FMI, la Banque mondiale et certaines banques régionales de développement, est passée de 8 milliards de dollars américains en 1980 à 56 milliards de dollars américains en 1996, dette multilatérale s'avérant particulièrement lourde. Après plusieurs autres études internes, la Banque mondiale et le FMI ont finalement rendu publique leur Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ce mécanisme de réduction de la dette multilatérale visait à diminuer le fardeau de la dette des pays à faible revenu. Les ministres des Finances des pays membres en ont discuté lors des assemblées de printemps de la Banque mondiale et du FMI en avril 1996. Selon la coordonnatrice des programmes d'éducation de Développement et Paix, cette initiative représentait une opportunité intéressante mais comportait tout de même certaines lacunes au niveau des propositions, surtout parce que les pays adhérant au processus devaient attendre six ans avant de voir leur dette allégée et qu'ils devaient tout de même se soumettre à des mesures d'ajustement structurel très strictes.

Même si, de façon générale, les élites politiques et économiques laissaient entrevoir certaines opportunités intéressantes, c'est du côté des élites religieuses que les opportunités ont été les meilleures. En effet, la campagne du Jubilé 2000 s'inscrivait dans une tradition biblique voulant

qu'à tous les 50 ans, on devait proclamer la libération des opprimés et remettre la dette. Les esclaves étaient également remis en liberté. Toutes les dettes des pauvres étaient effacées. La terre et la propriété étaient restituées à leurs propriétaires légitimes. On laissait les champs en jachère. Le Jubilé était un appel au renouveau, au recommencement, un nouvel espoir. Ce sont donc les différentes Églises chrétiennes du monde entier qui ont porté la campagne du Jubilé 2000 et qui se sont mobilisées pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. Au sein de l'Église catholique, plusieurs élites ont appuyé la campagne du Jubilé 2000 dans leur milieu. Il est cependant important de mentionner que le pape Jean-Paul II a fait, le 23 septembre 1999, un discours allant dans le sens des revendications du Jubilé 2000 et demandant aux leaders des pays les plus industrialisés de renoncer à la dette des pays les plus pauvres et de mettre en place un système économique international plus équitable.

Finalement, en ce qui concerne les élites intellectuelles et culturelles, on peut mentionner que Suzanne Georges, une économiste renommée, de même que le Groupe de Lisbonne ont appuyé la campagne du Jubilé 2000. De plus, quelques artistes, dont Bono, le chanteur du groupe irlandais U2, ont appuyé la campagne internationale du Jubilé.

4.1.3. Du côté des alliés

Pour ce qui est des alliés, il est important de mentionner qu'une des grandes opportunités de cette lutte résidait dans le fait que l'action de Développement et Paix s'est inscrite dans une campagne internationale où plusieurs mouvements liés aux Églises chrétiennes et où plusieurs organisations de solidarité internationale se sont mobilisées pour dénoncer la situation d'injustice à l'échelle internationale et pour revendiquer l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Le fait que la campagne de Développement et Paix s'inscrivait dans une action internationale a largement contribué au succès de la lutte de Développement et Paix au Canada. De plus, il est intéressant de mentionner que certaines organisations internationales de taille ont appuyé la cause du Jubilé 2000, les deux plus importantes étant probablement Oxfam International et Amnistie Internationale. La montée du mouvement altermondialiste, dont la manifestation la plus importante a eu lieu à Seattle le 30 novembre 1999, alors que des milliers de personnes sont allées manifester contre l'Organisation mondiale du commerce, a également créé une opportunité intéressante dans le sens où la globalisation des marchés, le néolibéralisme économique et les programmes d'ajustement structurel étaient critiqués sur la place publique. Des organisations relativement récentes comme ATTAC ont également fait de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète un de leur principal cheval de bataille.

Une autre opportunité intéressante du côté des alliés concernait le soutien des groupes politiques et sociaux institutionnalisés. En effet, certains syndicats ont décidé d'appuyer la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. Les syndicats y voyaient une bonne occasion de faire la promotion de la justice sociale et économique à l'échelle internationale.

4.1.4. Du côté des corps intermédiaires

En ce qui concerne les corps intermédiaires, il est important de mentionner que la campagne de Développement et Paix pour le Jubilé 2000 fut tout de même assez bien médiatisée au Canada, quoiqu'elle n'ait pas été la campagne la plus médiatisée de l'organisation. Selon la personne coordonnatrice des programmes d'éducation francophone, la campagne fut beaucoup plus médiatisée en Europe qu'en Amérique du Nord. Cependant, la campagne du Jubilé fut plus médiatisée au Canada et au Québec qu'aux États-Unis. De façon générale, les médias canadiens se sont montrés favorables à la cause de Développement et Paix tout au long de la lutte en expliquant de façon claire et objective les revendications de l'organisation. En aucun cas les médias ne se sont montrés défavorables aux revendications de la campagne du Jubilé 2000.

4.2. La conduite de la lutte

Cette partie de la monographie s'intéressera aux éléments en lien avec la conduite de la lutte, soit les éléments de calcul rationnel, l'information, les ressources, la stratégie ainsi que la concurrence avec d'autres organisations semblables.

4.2.1. Les éléments de calcul rationnel

Dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000, les éléments de calcul rationnel concernent les membres de l'organisation qui se sont engagés dans la réalisation des activités de la campagne d'automne. La théorie de la mobilisation des ressources affirme que les militants font un calcul des coûts et des bénéfices de leur participation et s'engagent dans l'action seulement lorsque les bénéfices sont supérieurs aux coûts anticipés. Selon une entrevue réalisée avec un membre de Développement et Paix, dans le cadre de la lutte pour le Jubilé 2000, les coûts anticipés par les membres individuellement se mesuraient surtout en termes de temps donné pour mener à bien la lutte et également en termes d'énergie consacrée à la cause au quotidien.

Quant aux bénéfices, sans savoir si les revendications de la pétition concernant l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète allaient être réalisées par les pays membres du G-8, les membres de Développement et Paix avaient tout de même l'impression de mener une lutte collective, qui allait sensibiliser l'opinion publique à la problématique de la dette des pays en voie de développement et aux injustices que créaient la globalisation des marchés internationaux, le néolibéralisme et les programmes d'ajustement structurel. La lutte allait donc sensibiliser la population aux inégalités engendrées par le système économique international et à l'extrême pauvreté vécue par certaines populations de la terre. Cela représentait un bénéfice important qui a incité les membres de Développement et Paix à s'engager dans l'action collective. De plus, comme les membres de la coalition avaient à cœur l'amélioration des conditions économiques des populations des pays en voie de développement, l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète représentait un bénéfice qui a également incité les membres de la coalition à s'engager dans l'action, même si cela ne les concernait pas directement.

Il est également possible d'expliquer l'implication des personnes dans la lutte du Jubilé 2000 en analysant les bénéfices concrets des personnes à se mobiliser, puisque les acteurs ne profitaient pas vraiment des résultats de la lutte. Selon une entrevue réalisée avec un membre de l'organisation, le principal bénéfice concret aurait été le sentiment d'appartenance qui se développait entre les membres de Développement et Paix, à travers différentes activités. Les membres qui ont accepté de donner du temps pour la justice croyaient en la cause, mais ils ont également retiré certains bénéfices concrets comme des récompenses pour leurs efforts, données lors de soirées de gratification, la possibilité de participer à certaines activités récréatives entre membres, comme des soupers et le sentiment d'appartenir à un groupe qui partageait les mêmes idées et les mêmes valeurs.

Pour la personne interrogée, il est évident que les bénéfices de la lutte étaient de loin supérieurs aux coûts anticipés, ce qui a favorisé leur participation aux différentes activités de la campagne de Développement et Paix.

4.2.2. L'information

Comme il en a déjà été question, la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000 fut une des campagnes de l'organisation les plus médiatisées, autant par les journaux écrits que télévisés. Les faits montraient donc une utilisation tout de même assez satisfaisante des médias dans le cadre de cette lutte. De plus, les propos de ces derniers étaient, de façon générale, très favorables aux revendications de Développement et Paix concernant l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète.

D'autres sources d'informations que les médias de masse ont également joué un rôle important dans la mobilisation des acteurs de la lutte. C'est le cas, entre autres, des médias alternatifs, comme les journaux et les radios communautaires. Ces derniers ont donné une bonne visibilité à la lutte de Développement et Paix dans le milieu communautaire.

4.2.3. Les ressources

La mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation de la lutte a été, dans ce cas-ci, facilitée par le fait que Développement et Paix est un mouvement qui existe depuis 1967 et qui a déjà mis sur pied une certaine structure organisationnelle afin de mener à terme ses activités de sensibilisation du public et de collecte de fonds. Le processus de mobilisation des ressources concernait donc davantage les ressources humaines et financières mobilisées par Développement et Paix au Canada puisque dans le cadre de cette lutte, la coalition n'a pas été en contact direct avec la base sociale, qui était composée des populations des pays les plus pauvres de la planète et les plus touchés par le fardeau de la dette. À cet effet, la coalition a fait preuve d'une bonne capacité de mobilisation puisque le mouvement a pu faire du recrutement dans les milieux religieux, les milieux étudiants et les milieux communautaires.

En ce qui concerne les milieux religieux, il est important de mentionner qu'il y a eu de grandes ouvertures de la part des autorités religieuses québécoises, entre autres, Mgr Couture à Québec et Mgr Turcotte à Montréal. La pétition de Développement et Paix concernant le Jubilé 2000 a donc pu être présentée lors des cérémonies dans les églises, qui, traditionnellement, s'associaient à Développement et Paix uniquement pour la collecte de fonds du Carême de partage. Cela a eu comme conséquence qu'un plus grand nombre de ressources humaines a pu être mobilisées au sein des groupes de bénévoles en paroisse. De plus, suite à l'arrivée de la campagne de pétitions dans les églises, la collecte de fonds du Carême de partage a légèrement augmenté. Ce qui était profitable du point de vue des ressources financières de l'organisation.

Pour ce qui est des milieux étudiants, le thème même de la campagne du Jubilé 2000 a largement contribué à mobiliser les étudiants autour de la pétition adressée aux pays membres du G-8. La campagne dénonçait de façon plus ou moins directe les effets de la globalisation des marchés, du néolibéralisme économique ainsi que des programmes d'ajustement structurel et proposait des alternatives aux structures internationales qui engendrent le fardeau de la dette, les inégalités sociales et la pauvreté,

Finalement, certains bénévoles qui ont participé à la lutte pour le Jubilé provenaient du mouvement communautaire et se sont mobilisés en raison du fait qu'ils étaient largement sensibilisés à la question de la justice économique, de la redistribution de la richesse et de la solidarité internationale. Ces bénévoles étaient pour la plupart impliqués dans plusieurs associations à la fois, ce qui n'a pas créé, cependant, de compétition avec d'autres organisations concernant l'accès aux ressources.

Il est pertinent de conclure cette partie en mentionnant que toutes ces ressources humaines ont pu être mobilisées en raison de l'efficacité du réseau de communication présent à Développement et Paix. Les dirigeants de l'organisation étaient constamment en lien avec les membres afin de les informer des derniers développements concernant la campagne du Jubilé 2000. De plus, à l'intérieur des diocèses, l'information entre les différents groupes de bénévoles circulait de façon très efficace.

4.2.4. La stratégie

Cette partie de la monographie s'intéressera à la stratégie privilégiée par Développement et Paix dans sa lutte pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète. À cet effet, la stratégie adoptée par Développement et Paix afin de lutter contre le fardeau de la dette et l'injustice du système économique international fut de réaliser une campagne de sensibilisation de l'opinion publique à travers tout le Canada et de faire signer une pétition destinée aux représentants des pays membres du G-8. En effet, Développement et Paix a voulu sensibiliser le public canadien à la globalisation des marchés, au néolibéralisme économique, aux programmes d'ajustement structurel et au fardeau que représentait la dette des pays les plus pauvres du globe. En plus de sensibiliser la population canadienne à ces enjeux, Développement et Paix a voulu la mobiliser en lui proposant de signer une pétition demandant aux pays membres du G-8 de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres de la terre et de mettre en œuvre des mesures pour

que l'endettement ne puisse plus jamais atteindre un tel niveau. Il ne s'agissait donc pas d'une campagne de conflit radical avec les gouvernements. Au contraire, Développement et Paix a affirmé au gouvernement du Canada qu'il saluait ses initiatives antérieures en matière d'allègement de la dette des pays les plus pauvres, mais qu'au sommet du G-8, pour une plus grande justice, il fallait aller vers une annulation totale de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète.

Il est évident que le choix d'une pétition comme stratégie de revendication représente un indice que la coalition a voulu initier une action relativement peu coûteuse sur le plan des énergies. Cependant, étant donné la globalité de la problématique, Développement et Paix se devait d'adopter une stratégie susceptible de mobiliser rapidement un grand nombre de personnes qui n'étaient pas directement concernées par la situation problème et qui ne verraient pas de façon concrète les fruits de leurs actions. De plus, il est également à noter que Développement et Paix a gardé les mêmes revendications que celles du Jubilé à l'échelle internationale. Cette situation peut donner l'impression que Développement et Paix a initié une action peu coûteuse sur le plan de la production des idées. Cependant, la raison pour laquelle la coalition a gardé ces revendications est simplement pour que la lutte ait plus d'impact au niveau national comme international.

Par rapport à la question de la stratégie des opposants, il est intéressant de constater que ni le gouvernement canadien, ni les autres pays membres du G-8, ni les représentants de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international n'ont cherché à ignorer les revendications de la campagne du Jubilé 2000 ou à discréditer le mouvement œcuménique international. Au contraire, la plupart des gouvernements du G-8, entre autres, le Canada, avaient déjà entrepris des mesures pour l'allègement de la dette de certains pays. De plus, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international avaient également mis en place leur Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Par contre, ces mesures et cette initiative étaient jugées insuffisantes par le mouvement œcuménique international pour le Jubilé 2000.

En matière de mobilisation, la stratégie de Développement et Paix n'a pas été dans le sens d'une liaison continue et directe avec la base sociale, composée des populations des pays les plus pauvres et les plus touchées par la dette. La coalition était ainsi en lien avec des organisations du Sud travaillant sur la problématique de la dette et de la justice économique. Il est cependant important de mentionner qu'il y avait une très bonne communication entre les membres de Développement et Paix au Canada. De plus, les dirigeants de l'organisation étaient constamment en lien avec les membres afin de les informer des nouveaux événements relatifs à la campagne.

4.2.5. La concurrence avec d'autres organisations

Le dernier aspect de la conduite de la lutte est relatif à la concurrence de la coalition avec d'autres organisations. Dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres de la planète, on ne dénote pas la présence de contre-mouvements significatifs qui nuisaient aux activités de la coalition. De plus, il ne semblait pas exister d'organisations concurrentes ayant des objectifs semblables et risquant de priver la coalition de ses ressources pendant la lutte.

5. LE DÉNOUEMENT DE LA LUTTE

Cette partie a comme principal objectif d'éclairer sur les circonstances dans lesquelles la lutte a pris fin. Dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, la lutte a été terminée simplement parce que les efforts en matière d'éducation du public, de recherche et de plaidoyer ont dû être concentrés sur un nouveau programme d'éducation. En effet, selon la personne coordonnatrice des programmes d'éducation de Développement et Paix au secteur francophone, le thème des campagnes d'éducation du public de l'organisation change généralement tous les ans. Dans le cas du Jubilé 2000, la campagne fut officiellement d'une durée d'un an, soit de l'automne 1998 au printemps 1999. Certains suivis importants ont tout de même eu lieu jusqu'à l'été 1999. L'organisation a donc travaillé intensément sur la question de la dette des pays en voie de développement pendant un temps donné pour ensuite être obligée de se désengager, jusqu'à un certain point, afin de concentrer ses efforts sur un nouveau programme d'éducation du public. De plus, il est important de mentionner qu'il est difficile à Développement et Paix de garder les membres mobilisés trop longtemps autour d'un même thème.

La lutte de Développement et Paix n'a donc pas pris fin parce que la coalition a obtenu ce qu'elle souhaitait de la part des pays membres du G-8, c'est-à-dire l'annulation totale de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, mais bien à cause du contexte organisationnel de la coalition. Cependant, le fait que les pays membres du G-8 ont allégé de 100 milliards la dette des 51 pays les plus pauvres de la terre n'est pas à négliger et peut être considéré ainsi comme un gain significatif pour la coalition.

Suite à la fin de la lutte de Développement et Paix, certaines organisations ont repris le dossier et ont continué la lutte selon leurs moyens. Mentionnons l'importante participation de Kairos, qui est en fait le successeur de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé, ainsi que Jubile South, organisation internationale issue des pays en voie de développement qui continue à militer pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

6. L'ÉVALUATION DE LA LUTTE

Cette partie de la monographie a comme principal objectif de procéder à l'évaluation de la lutte. Celle-ci se fait sur les plans de la répartition et de l'organisation.

6.1. Sur le plan de la répartition

En ce qui concerne la répartition, l'évaluation de la lutte se fait sur les plans de la redistribution économique, de la participation politique et de la légitimation idéologique.

6.1.1. *Économique (redistribution)*

Cette rubrique de la monographie tentera de vérifier si entre le début et la fin de la lutte menée par Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, la condition économique de la base sociale, soit les populations des pays les plus pauvres et les plus touchés par le fardeau de la dette, s'est améliorée, maintenue ou détériorée.

Selon une entrevue réalisée avec la personne coordonnatrice des programmes d'éducation de Développement et Paix au secteur anglophone, la situation économique des populations des pays les plus pauvres et les plus touchés par la dette se serait, de façon générale, détériorée et ce, malgré les mesures prises par les pays membres du G-8 suite au sommet de Cologne en juin 1999, soit l'allègement de 100 milliards de la dette des 51 pays les plus pauvres de la terre. Selon la personne interrogée, ces mesures ont peut-être eu un effet positif à court terme, mais elles ne représentaient que 22 % de la demande initiale et elles étaient largement insuffisantes pour améliorer vraiment la situation économique de la base sociale.

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont également mis en place certaines mesures suite à la demande du Mouvement œcuménique pour le Jubilé. En effet, les programmes d'ajustement structurel ont été remplacés par les cadres stratégiques d'élimination de la pauvreté (CSÉP). Ces nouvelles mesures conservent les grands objectifs de base des programmes d'ajustement structurel mais vient cependant s'ajouter un volet mieux défini de lutte à la pauvreté dans les pays les plus pauvres de la planète. Toutefois, selon la personne interrogée, ces nouveaux cadres continuent de mettre l'accent sur la libéralisation des économies du Sud et sur la privatisation de plusieurs secteurs de ces économies. Peu ou pas de mesures ont été prises afin de lutter véritablement contre la pauvreté.

6.1.2. Politique (participation)

Cette rubrique de la monographie tentera de déterminer si, entre le début et la fin de la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres, la représentation de la base sociale dans les organes de décision s'est améliorée, maintenue ou détériorée.

Selon la personne responsable de l'éducation au secteur francophone de Développement et Paix, la situation ne s'est pas vraiment améliorée du point de vue de la participation politique, elle se serait plutôt maintenue. Cependant, il est important de mentionner que la création du G-20 a donné à certains représentants des pays en voie de développement la possibilité de s'exprimer sur des sujets tels que la problématique de la dette. Cependant, de façon générale, les États du Sud ont peu de pouvoir face aux États du Nord et n'ont pas encore réussi à instaurer de véritables rapports de force. Il y a ainsi peu de participation politique des États du Sud à l'intérieur des grandes instances internationales.

Il est donc possible de conclure que les intérêts des populations des pays les plus pauvres et touchés par la dette ne sont pas vraiment pris en compte et que ce sont encore les États du Nord qui dictent la marche à suivre lorsque vient le temps de prendre des grandes décisions économiques d'ordre international.

6.1.3. Idéologique (légitimation)

Cette rubrique de la monographie va tenter de déterminer si entre le début et la fin de la lutte, la reconnaissance des droits de la base sociale a progressé, s'est maintenue ou a régressé.

Il est possible d'affirmer que la campagne de sensibilisation de Développement et Paix pour le Jubilé 2000 et pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la terre a largement contribué à augmenter de façon significative le niveau de reconnaissance des droits à la justice économique des populations des pays les plus pauvres et les plus touchés par la dette. En effet, 450 000 personnes au Canada ont signé la pétition de Développement et Paix au Canada. Dans tout le pays, l'Initiative œcuménique pour le Jubilé, dont faisait partie Développement et Paix, a fait signé 650 000 personnes. Au total, plus de 17 millions de personnes à travers le monde ont demandé aux pays membres du G-8 de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète et de prendre des mesures pour que la dette n'atteigne plus jamais un tel niveau. Il est donc évident que cette reconnaissance des droits de la base sociale de la part de la population canadienne est directement reliée, au Canada, à la lutte de Développement et Paix.

La reconnaissance des droits de la base sociale de la part de la population en général a été, selon la personne coordonnatrice des programmes d'éducation anglophone, un des gains les plus significatifs de la coalition suite à la lutte, puisque cela indique que les gens ont été conscients que la pauvreté de plusieurs pays du Sud était directement reliée à la problématique de la dette. Les gens ont également pris conscience d'injustices engendrées par le système économique international actuel et ses orientations néolibérales. La démarche de sensibilisation de

l'organisation a également amené la population à être plus critique par rapport aux pratiques des grandes institutions économiques internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

La lutte du Jubilé 2000 a également contribué à augmenter un peu le niveau de reconnaissance des droits de la base sociale chez les principaux leaders des pays membres du G-8 et chez les dirigeants des institutions économiques que sont la Banque mondiale et le FMI. En effet, les chefs des États industrialisés du Nord ont pris des mesures afin d'alléger de 100 milliards la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète. La Banque mondiale et le FMI ont, quant à eux, proposé leurs cadres stratégiques de réduction de la pauvreté.

6.2. Sur le plan de l'organisation

Sur le plan de l'organisation, l'évaluation de la lutte collective concerne l'autonomie, la solidarité de la base sociale et la mobilisation.

6.2.1. L'autonomie

Cette rubrique de la monographie tentera de déterminer si entre le début et la fin de la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000, la situation de classe de la force dirigeante de la coalition (exécutif, comité directeur, etc.) s'est éloignée de la situation de classe de la base sociale, s'est rapprochée de cette dernière ou s'est maintenue dans son état initial. Cette rubrique visera également à déterminer si la coalition a évolué vers des positions plus conformes aux intérêts de la base sociale, moins conformes, ou si elle a maintenu ses positions de départ. Finalement, il sera vérifié si la coalition a eu tendance à s'aliéner à des sources de financement extérieures, à s'affranchir de telles sources ou à maintenir sa position de départ.

En ce qui concerne la lutte de Développement et Paix pour l'annulation de la dette des 51 pays les plus pauvres de la planète, il est impossible d'affirmer que la situation de classe de la force dirigeante de la coalition s'est rapprochée de la situation de la base sociale au cours du déroulement de la lutte. En effet, même si l'organisation était, durant la lutte, en lien avec ses quelques partenaires du Sud travaillant sur la question de la dette, il n'y avait pas de lien direct entre la coalition et les représentants de la base sociale. Alors force est de constater que la lutte n'a pas permis de rapprochement significatif à ce niveau et que la situation initiale s'est maintenue.

En ce qui concerne l'évolution des positions de la coalition par rapport aux intérêts de la base sociale, on peut affirmer que Développement et Paix a, au cours du déroulement de la lutte, également maintenu ses positions par rapport aux intérêts des populations des pays les plus pauvres et les plus touchés par la problématique de la dette en demandant au gouvernement canadien et aux pays membres du G-8 de renoncer à la dette des 51 pays les plus pauvres du globe.

Les membres de Développement et Paix se sont montrés très efficaces au niveau de la sensibilisation du public durant cette campagne. On a qu'à vérifier le nombre de signatures récoltées simplement par Développement et Paix, nombre qui se situe à 450 000.

Finalement, en ce qui concerne l'autonomie par rapport aux sources de financement, il est possible d'affirmer que Développement et Paix a maintenu sa situation de départ en étant toujours financé par l'ACDI et par la collecte de fonds du Carême de partage. Par contre, comme l'organisation a pu présenter sa campagne de pétitions dans les églises, la collecte de fonds du Carême de partage a connu de très bons résultats.

6.2.2. La solidarité

Cette rubrique va tenter de déterminer si, entre le début et la fin de la lutte, la coalition a pris plus de place dans le groupe d'alliance, si la conscience de la liaison entre l'enjeu particulier de la lutte et l'ensemble des intérêts de la classe d'appartenance a progressé dans la base sociale et si les différentes associations de la base sociale ont mis des ressources en commun face à l'enjeu.

Dans le cas de la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé 2000, il est évident, selon la personne coordonnatrice aux programmes de l'éducation anglophone, que la coalition a pris une place importante dans le groupe d'alliance pendant le déroulement de la lutte au Canada. En effet, Développement et Paix était la plus importante organisation de solidarité internationale membre de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé à travailler sur la problématique de la dette des pays les plus pauvres de la terre. La coalition était alors en contact constant avec les autres membres de l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé, de même qu'avec certaines organisations américaines et européennes, et finalement, avec certains partenaires du Sud travaillant sur la problématique de la dette. Cependant, Développement et Paix a cessé d'avoir une place importante dans ce groupe d'alliance lorsque la campagne d'automne 1998 fut terminée. Même si Développement et Paix a continué à faire certains suivis et à continuer activement la lutte pour le Jubilé jusqu'à juin 1999, l'organisme a dû concentrer ses activités sur un autre programme d'éducation à partir de l'automne 1999. Cela a eu comme conséquence que Développement et Paix dut prendre une place beaucoup moins importante au sein de l'Initiative canadienne pour le Jubilé, appelée par la suite Kairos.

En ce qui concerne la conscience de la liaison entre l'enjeu particulier de la lutte et l'ensemble des intérêts de la classe d'appartenance, il est difficile de savoir si cette dernière a progressé, régressé ou si elle s'est maintenue dans la base sociale. En effet, il n'existe pas de données sur la situation des populations des pays les plus durement touchés par la dette quant à cet enjeu précis.

Finalement, en ce qui concerne le fait de savoir si les différentes associations de la base sociale ont mis des ressources en commun face à l'enjeu de la lutte, il est possible de mentionner brièvement que l'organisation Jubile South, qui est un regroupement d'associations du Sud travaillant sur la problématique de la dette, continue à suivre le dossier de façon assez active. Jubile South représente donc les intérêts de la base sociale dans les pays du Sud. Les associations membres de

Jubile South sont pour la plupart appuyées par des organisations de solidarité internationale du Nord.

6.2.3. La mobilisation

Cette rubrique visera à déterminer si, entre le début et la fin de la lutte, la participation de la base sociale aux activités et assemblées de la coalition a augmenté, diminué ou s'est maintenue. De plus, il sera question de l'évolution de l'opinion de la base sociale par rapport aux activités de la coalition. Finalement, il sera déterminé si le nombre de membres cotisant à la coalition a augmenté au cours de la lutte, diminué ou s'il est demeuré relativement stable.

En ce qui concerne la participation de la base sociale aux activités de la coalition, il est nécessaire de rappeler que les populations des pays les plus pauvres et les plus touchés par la dette n'ont jamais participé directement aux activités et aux assemblées de Développement et Paix, même si Développement et Paix appuyait certaines associations du Sud travaillant sur la problématique de la dette. Ainsi, ce point précis de la monographie ne peut s'appliquer à l'étude de la lutte en question.

Il en est de même pour le point suivant puisqu'il n'existe pas de données permettant de déterminer si l'opinion des populations concernées par la lutte est favorable ou non aux actions de Développement et Paix.

Finalement, en ce qui concerne le nombre de membres cotisant à la coalition, cela se réfère aux membres de la coalition au Canada. Comme il a déjà été mentionné, la lutte de Développement et Paix pour le Jubilé fut un succès au Canada et le nombre de membres de l'organisation a connu durant cette année une légère augmentation.

7. DES PISTES DE RENOUVELLEMENT

L'objectif principal de cette partie de la monographie est de tirer des renseignements pertinents pour la relance de la lutte. Selon la personne coordonnatrice aux programmes de l'éducation francophone de Développement et Paix, peu de lacunes majeures ont été identifiées pour la campagne du Jubilé 2000 et il n'y a pas de phase de la lutte qui nécessiterait une plus grande attention que les autres.

Il est important de souligner que dans le cadre de cette lutte collective, plusieurs opportunités favorables étaient réunies au départ. En effet, comme il a déjà été mentionné, il y avait de bonnes opportunités politiques du côté du gouvernement du Canada, de même que du côté des autres gouvernements des pays membres du G-8, dont l'Allemagne en particulier. De plus, il y avait certaines ouvertures intéressantes chez les élites économiques. En effet, les dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internationale avaient déjà mis en place leur Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. En ce qui concerne les élites religieuses, il est nécessaire de mentionner que les ouvertures étaient plus que bonnes.

D'un point de vue stratégique, il a été très pertinent pour le déroulement de la lutte que Développement et Paix et l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé convainquent le gouvernement du Canada avant d'aller présenter la pétition aux pays membres du G-8 à Cologne, en Allemagne.

Sur la question des alliés, il est important de mentionner que cette campagne était internationale et que Développement et Paix avait une bonne collaboration, dans la lutte du Jubilé 2000, avec l'Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé au pays ainsi qu'avec un important réseau œcuménique à l'échelle internationale. De plus, il est intéressant de constater que, même si Développement et Paix n'était pas en contact direct avec les représentants de la base sociale dans les pays du Sud, l'organisation canadienne de solidarité internationale soutenait certains partenaires qui, eux, travaillaient sur la question de la dette et avec qui Développement et Paix avait de bons contacts.

Le dernier élément à prendre en considération en ce qui concerne les pistes de renouvellement est relatif au dénouement de la lutte. Lorsque la campagne de Développement et Paix s'est terminée et que l'organisation a dû consacrer ses énergies à la réalisation d'une autre campagne d'éducation, d'autres organisations, dont Kairos, ont eu la responsabilité de reprendre au Canada le dossier de la dette pour, en quelque sorte, poursuivre la lutte. Comme des suivis ont été réalisés par une organisation canadienne, il était plus facile pour Développement et Paix de se tenir au courant des derniers développements sur le sujet.

BIBLIOGRAPHIE

- ACOSTA, A. *et al.* 2002. « Raisons et déraisons de la dette : le point de vue du Sud ». *Alternatives Sud*, vol. 9, n^{os} 2-3, 266 p.
- AUVERNY-BENNETOT, P. 1991. *La dette du Tiers-Monde : mécanismes et enjeux*. Paris, Les Études de la documentation française, 129 p.
- BENFORD, R. et D. SNOW. 2000. « Framing Processes and Social Movements : An Overview And Assessment ». *Annual Review of Sociology*, vol. 26, pp. 611-639.
- Association québécoise des organismes de coopération internationale. 1989. « La dette des pays du Tiers-Monde : Sortir de l'impasse par de nouvelles solidarités ». *Inter-Mondes*, vol. 4, n^o 5, 44 p.
- CASTEL, O. 2002. *Le Sud dans la mondialisation : Quelles alternatives ?* Paris, Éditions La Découverte et Syros, 213 p.
- COMEAU, Y. 2005. *Grille pour la réalisation de monographies portant sur des luttes collectives*, Montréal, Cahiers du CRISES MS0501, 30 p.
- GÉLINAS, J.-B. 1994. *Et si le tiers-monde s'autofinçait ?* Montréal, Éditions Écosociété, 237 p.
- GÉLINAS, J.-B. 2000. *La globalisation du monde*. Montréal, Éditions Écosociété, 340 p.
- Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé. 1998. *Renouveler le monde : célébrer le Jubilé*. Toronto, 32 p.
- Développement et Paix - Référence Internet : www.devp.org